

# L'urgence d'une vraie coopération arabe



Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3510 - Jeudi 12 mars 2015 - Prix : 10 DA

Opérations de l'ANP aux frontières

### 37 criminels arrêtés et plus d'une tonne de stupéfiants saisis

Page 24

Algérie Télécom investira 45 milliards DA en 2015

## «L'ouverture du capital d'AT pas à l'ordre du jour», selon son P-DG

Page 2

### Le début de la fin pour Daech ?

Par Mohamed Habili

**T**ikrit, n'est certes pas encore reprise des mains de l'Etat islamique, mais à s'en tenir aux succès remportés par les forces irakiennes dans des batailles livrées à sa périphérie, il se peut bien que sa reconquête se fasse dans les tout prochains jours. Tikrit n'est pas n'importe quelle ville d'Irak, c'est la capitale de la province de Salaheddine, le lieu de naissance de Saddam Hussein, et un important bastion sunnite. Dans le dispositif de Daech, elle constitue le verrou fermant la route de Mossoul au nord, dont la libération sonnera du même coup le glas et de cette organisation terroriste et de son califat, dont tout indique d'ailleurs qu'il aura cessé d'exister, en Irak tout au moins, avant que l'année en cours ne se termine. La particularité de la bataille de Tikrit, c'est qu'elle est menée par l'armée irakienne, appuyée pour l'essentiel par des milices chiites, mais aussi par des conseillers iraniens. La coalition emmenée par les Etats-Unis n'y joue aucun rôle, dont les avions n'interviennent pour l'heure qu'au nord de l'Irak, en appui aux opérations menées au sol par les peshmergas, notamment dans les abords de Kirkouk. On croirait à un partage des tâches entre Bagdad et son allié iranien au sud, et au nord les Kurdes appuyés par la coalition ; aux deux mâchoires d'une même tenaille appliquées en même temps et à des centaines de kilomètres l'une de l'autre.

Suite en page 3

### La Fédération nationale dément tout recours à la grève

# Les boulangers ne baisseront pas rideau



Ph > E. Soraya/J. A.

La Fédération nationale des boulangers (FNB) a démenti, hier, le recours à une grève nationale pour faire aboutir ses revendications, soulignant qu'elle attendait l'officialisation du prix actuel du pain.

Lire page 2

Pêche

## Ce que prévoit la nouvelle loi

Page 2



Festival «Lire en fête»

## Une édition pleine de nouveautés

Page 13

## Pêche Ce que prévoit la nouvelle loi

LA NOUVELLE loi sur la pêche, adoptée mercredi par le Conseil de la nation, vise la réorganisation de la profession et durcit les sanctions liées à la pêche illicite dont essentiellement celle du corail, dans le but de mettre de l'ordre dans ce secteur et préserver les ressources halieutiques. Ce texte, qui modifie et complète la loi n°01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture, introduit de nouveaux instruments pour le développement des activités de pêche et d'aquaculture dans le cadre du principe d'une «pêche responsable» et de la protection de la ressource halieutique et de l'environnement marin. Ces instruments concernent la mise en place des plans d'aménagement et de gestion des pêcheries, l'action participative des professionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques du secteur, les systèmes de surveillance à distance des navires de pêche par la géolocalisation ainsi que l'aménagement des zones d'activités aquacoles. Les concepteurs de cette loi insistent particulièrement sur le corail dont la haute valeur marchande sur le marché international et les moyens de pêche rudimentaires utilisés par les braconniers ont démultiplié sa pêche illicite. Les nouvelles dispositions de ce texte interviennent dans la perspective de la reprise des activités de pêche au corail et contribuent à réglementer les activités de son exploitation, explique-t-on. En outre, il devra faciliter la mise en œuvre du programme aquapêche 2020 qui prévoit de doubler la production actuelle à 200 000 tonnes et de créer plus de 30 000 emplois productifs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Quant aux sanctions prévues par cette loi, elles vont d'un emprisonnement de trois à cinq ans et des amendes variant entre 200 000 DA et 20 millions de DA selon le degré de gravité de l'infraction. Les plus lourdes peines concernent les infractions liées à la pêche au corail s'appliquant aux personnes qui le pêchent sans concession ou celles qui ne tiennent pas de registre de plongée, ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou qui conçoquent exporte le corail à l'état brut ou semi fini. Ces peines vont d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende oscillant entre 10 millions et 20 millions de DA. Pour ce qui est des sanctions applicables à la pêche du poisson et à l'aquaculture, le texte prévoit un emprisonnement de 3 à 5 ans et/ou une amende de 500 000 DA à 2 millions de DA qui conçoquent détient, à bord du navire, des substances chimiques, des matières explosives, notamment la dynamite, l'appât toxique et des procédés d'électrocution, pouvant affaiblir ou détruire les ressources biologique et les milieux aquatiques. Une amende de 500 000 DA à 1 million de DA est prévue pour quiconque pêche à l'aide d'une arme à feu.

Rachid N.

La Fédération nationale dément tout recours à la grève

# Les boulangers ne baisseront pas rideau

■ La Fédération nationale des boulangers (FNB) a démenti, hier, le recours à une grève nationale pour faire aboutir ses revendications, soulignant qu'elle attendait l'officialisation du prix actuel du pain.

Par Louiza Ait Ramdane

La Fédération «dément catégoriquement» le recours des boulangers à une grève nationale, comme rapporté par certaines titres nationaux, informés par des «parties non structurées au sein de celle-ci» et qui ont publié des préavis de grève, a déclaré hier, le président de la FNB, Youcef Kelfat.

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'une telle rumeur circule. Une réaction relayée par la Fédération algérienne des boulangers (FAB) qui affirme qu'elle n'envisageait aucune grève démentant ainsi les informations sur l'intention des boulangers de baisser rideau. D'autant que le ministère du Commerce a promis la révision de leur marge bénéficiaire, principale revendication de la corporation. Sur ce point, Youcef Kelfat a bien souligné qu'un dialogue sérieux est engagé entre le ministère du Commerce et l'Union nationale des boulangers algériens pour trouver des solutions à même de satisfaire toutes les parties.

Lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Youcef Kelfat a indiqué à ce propos, que la FNB poursuivait son travail avec le ministère de tutelle pour ce qui a trait au dossier les concernant, portant sur l'examen du coût de la baguette de pain et toutes les propositions et revendications



Ph/Le Jour

liées à la garantie de la marge bénéficiaire. La FNB, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), n'est pas en état, pour l'instant, d'entreprendre des mesures et attendait les décisions du gouvernement à ce sujet, a-t-il dit.

La Fédération demande l'officialisation du prix du pain, subventionné par l'Etat et fixé de 8,5 DA à 10 DA au moins.

Selon l'intervenant, le pain n'est pas subventionné par l'Etat, d'autant que tous les ingrédients rentrant dans sa fabrication ne le sont pas. Le seul produit soutenu par l'Etat reste la farine qui ne

profite pas au boulangers, mais, regrette-t-il, aux pâtisseries.

Afin de trouver une issue à ce problème, une convention sera signée dans les prochains jours entre la Fédération et le ministère du Commerce. La Fédération demande à ce que le prix de la farine soit revu à la baisse à 1 950,00 DA le quintal au lieu de 2 000 DA, y compris les frais du transport.

Il est à noter que les boulangeries qui comptent actuellement l'Algérie n'offrent pas beaucoup de choix en matière de pain. La plupart misent sur la quantité. La qualité reste à désirer et ceux qui offrent du pain

d'orge, pain noir ou complet, pain à base de semoule... sont généralement des boutiques spécialisées en la matière et le propose à des prix forts. Encore, ces dernières se comptent sur le bout des doigts et ne répondent pas à la demande des consommateurs.

Le nombre de boulangeries déclarées par la Fédération est de 21 000 à l'échelle nationale réparties entre celles possédant un registre du commerce (commerçants) et celles possédant la carte d'artisan (fabricant de pain).

L. A. R.

Algérie Télécom investira 45 milliards DA en 2015

## «L'ouverture du capital d'AT pas à l'ordre du jour», selon son P-DG



L'entreprise de service public, Algérie Télécom, subit au quotidien, deux types d'agressions sur son réseau, «accidentelles» et «malveillantes», a déclaré ce matin le président-directeur général de l'entreprise,

Azouaou Mehmel sur la Radio algérienne. Les premières sont engendrées par les différents travaux d'autres entreprises sur le terrain «vu que l'Algérie est devenue un immense chantier», les secondes relèvent carré-

ment du vol des câbles de cuivre, tel que le précise le premier responsable d'Algérie Télécom. En effet, le chiffre est effarant. Les pertes occasionnées à Algérie Télécom des suites des agressions sur son réseau, se chiffrent à «des centaines de millions de dinars». Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le P-DG a annoncé que l'opérateur public investira durant l'année 2015 pas moins de 45 milliards de dinars. Il a indiqué, à ce propos, que ce montant des investissements, qui sera effectué sur les fonds propres d'AT, pourrait être revu à la hausse grâce à l'apport des autres secteurs publics utilisateurs des services de l'Internet, notamment, le ministère de l'Intérieur. S'agissant du taux de croissance du groupe durant l'année 2014, Mehmel l'a estimé à 11% sans fournir le chiffre d'affaires réalisé qui est toujours en consolidation. A la question des coupures fréquentes de l'Internet, le P-DG d'Algérie Télécom a avancé l'agression contre leur réseau et la vétusté de certains équipements. Azouaou Mehmel a, sur un autre registre, rappelé l'évolution des effectifs des abonnés durant ces dernières années en précisant que celui-ci est passé de 900 000 à 1 600 000 au jour d'aujourd'hui.

Meriem Benchaouia

Menace sécuritaire, terrorisme et autres fléaux

# L'urgence d'une vraie coopération arabe

■ La rencontre des ministres arabes de l'Intérieur intervient dans un contexte régional particulier marqué par la montée de l'activité terroriste avec ce groupe terroriste qui s'autoproclame Etat Islamique (Daech).

Par Nacera Chennafi

PHO/DK

Dans son intervention hier, à l'ouverture de la 32<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaiz a appelé à la tenue d'une conférence internationale, sous l'égide des Nations unies, en vue de débattre de la question du terrorisme et élaborer une convention sur ce fléau transnational. La 32<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur s'est ouverte hier à Alger au moment où le monde arabe connaît de grands bouleversements en plus les menaces sécuritaires actuelles et à leur tête le phénomène du terrorisme. Une situation qui interpelle les dirigeants arabes pour adopter une stratégie commune de lutte contre les différents fléaux, dont le crime organisé, le trafic de drogue et autres.

La rencontre des ministres de l'Intérieur arabes intervient dans un contexte régional particulier marqué par la montée de l'activité terroriste avec ce groupe terroriste qui s'autoproclame Etat Islamique (Daech). Pour l'Algérie, il y a une nécessité de remédier aux causes et aux réelles origines du terrorisme.

Dans ce contexte, le ministre s'attend à ce que la rencontre des ministres de l'Intérieur arabes identifie les voies et moyens en vue de tarir les sources de financement du terrorisme et «aller vers une convention internationale sur ce fléau transnational» a ajouté Belaiz.

A ce propos, il a expliqué que la convention permettra, de «définir le terrorisme, de façon précise, de distinguer entre ce fléau transnational et ce qui est faussement attribué aux valeurs et principes religieux», a précisé le ministre.

Dans ce sillage, il a rappelé que la communauté internationale «consciente, aujourd'hui plus que jamais, de la menace terroriste, a décidé de mener une lutte coordonnée contre ce phénomène», insistant sur la néces-



sité de «suivre la voie de la coopération, sans exclusion, pour vaincre cette menace».

Il est à noter que les travaux de la 32<sup>e</sup> session du Conseil des

ministres arabes de l'Intérieur (CMAI) se dérouleront durant deux jours au Palais des nations (Club des pins, Alger), en présence des ministres de l'Intérieur

des pays arabes, de délégations sécuritaires de haut niveau et de représentants d'organisations régionales et internationales.

Pour rappel, le Secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Ahmed Ben Helli avait affirmé mardi qu'il présentera lors de cette rencontre les propositions de la Ligue arabe pour la préservation de la sécurité dans les pays arabes ainsi que les moyens de lutte contre les groupes terroristes.

Il a précisé que la Ligue arabe apporte son appui aux institutions de l'action arabe commune à leur tête le CMAI en tant que mécanisme de la coopération arabe commune dans les domaines de la sécurité et de la police.

Il est à noter que concernant les conflits que connaît quelques pays du monde arabe, l'Algérie défend toujours la solution politique, d'ailleurs, elle a accueilli depuis mardi dernier 20 représentants des chefs de partis et

des militants politiques libyens sous l'égide des Nations unies en vue de trouver une solution politique à la crise en Libye.

N. C.

Tayeb Belaiz :

## Le «printemps arabe», facteur favorable aux organisations terroristes

Le phénomène dit «printemps arabe» a offert un climat favorable à la prolifération et à la dissémination des groupes terroristes et criminels, sous diverses formes et appellations, a affirmé mercredi à Alger le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. «Les profondes mutations politiques qu'ont connues certains pays arabes, suite au prétendu «printemps arabe», et ce qu'elles ont engendré comme différends internes ont exacerbé les conflits et donné lieu à une situation d'instabilité, offrant ainsi un climat favorable à la prolifération et à la dissémination des groupes terroristes et criminels, sous diverses formes et appellations», a indiqué M. Belaiz lors de la 32<sup>e</sup> ses-

sion du Conseil des ministres de l'Intérieur arabes. Le «printemps arabe» a été, a-t-il dit, la conséquence d'une situation politique et socio-économique interne qui a poussé les peuples des pays concernés à exprimer des revendications légitimes, liées à l'instauration de la démocratie et de l'Etat de droit, pour que soient garanties les libertés individuelles et collectives et la participation des citoyens à la vie politique et civique. Pour M. Belaiz, ces revendications sont également «liées à des conditions socio-économiques marquées par l'accroissement du chômage, la cherté de la vie, la progression de la pauvreté et la détérioration des services publics de base, tels que la santé et l'éducation, ce qui a engendré un

sentiment de frustration, notamment chez les jeunes». «Cette situation, dans laquelle se sont retrouvés certains pays arabes, a constitué une occasion rêvée pour les forces du fanatisme et de l'extrémisme afin d'injecter leur venin au sein du corps de notre nation, en propageant, parmi nos jeunes, leurs idées d'égarement et en menant leurs actions terroristes, sanguinaires et destructrices», a-t-il souligné. Rappelant que l'Algérie avait lutté seule durant plus d'une décennie le terrorisme, M. Belaiz, a mis en exergue la détermination de l'Etat et du peuple algérien à poursuivre cette lutte pour éradiquer ce phénomène transnational. Samah G./APS

LA QUESTION DU JOUR

## Le début de la fin pour Daech ?

Suite de la page une

Quand ces deux mâchoires se seront refermées s'en sera fini de Daech en Irak, et probablement aussi le début de sa fin en Syrie. Reste que ce n'est pas encore fait, et que d'ici à ce qu'elles commencent à se rapprocher, bien des choses peuvent intervenir susceptibles de les repousser vers l'arrière. C'est ainsi qu'on voit déjà l'axe Turquie- pays du Golfe, avec à la tête de ces derniers l'Arabie saoudite, dont le nouveau monarque n'est pas exactement sur la même ligne que son prédécesseur, s'alarmer grandement de ce que l'armée irakienne aidée de l'Iran se lance dans l'entreprise de buter à elle seule Daech hors de l'Irak. Peut-être ces puissances régionales consentiraient-elles à les laisser triompher à Tikrit, mais alors à la condition expresse que ce soit une coalition dominée par les sunnites qui libère Mossoul. Depuis le début des opérations des craintes s'expriment que les milices chiites qui combattent aux côtés de l'armée irakienne ne célèbrent, pour ainsi dire, leur victoire à Tikrit par un massacre de sunnites, en contrepartie des massacres de chiites commis précédemment. Certes, les autorités irakiennes, et les clercs chiites, ne cessent de mettre en garde leurs troupes contre une pareille dérive, sauf qu'en l'occurrence toutes les cartes ne sont pas dans leurs mains. Certaines d'entre elles se trouvent entre les mains de Daech, et d'autres encore dans celles des extrémistes sunnites, qu'ils soient sur le sol irakien ou à l'extérieur, et qui pourraient bien s'abattre à tout moment, pour fausser, changer le cours de la partie entamée. Tout dépend à cet égard de la capacité de Baghdad à maîtriser ses troupes, à les maintenir dans le devoir, quelles que soient les provocations de leurs adversaires. On a l'impression qu'une sorte de course contre la montre est engagée entre les différents protagonistes, en Irak même et dans ses environs. De même que Daech n'a pu déferler sur l'Irak qu'à l'ombre d'une guerre de religion qui ne disait pas son nom, de même son retrait s'opérera-t-il sous le contrôle vigilant des protagonistes du même conflit sous-jacent. C'est dire que la guerre de libération de l'Irak ne sera rondement menée, et ne se fera donc au moindre coût, que si les puissances régionales sont d'accord pour y faire la paix.

M. H.

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib

# «Un programme d'irrigation de deux millions d'hectares»

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a déclaré en marge de sa visite de travail et d'inspection à Boumerdès qu'un important programme du président de la République est inscrit dans le plan quinquennal 2015-2019 qui consiste en l'irrigation d'une superficie de deux millions d'hectares de terres agricoles disséminés à travers le territoire national.

Par A. Kichni

**C**e programme aussi touche la wilaya de Boumerdès qui a bénéficié d'un projet d'irrigation de 20 000 ha. D'ailleurs ledit projet a été pré-

## Entraînements pratiques Les équipes d'intervention sous les décombres en regroupement

LA WILAYA de Mascara abrite, depuis mercredi, un regroupement régional des équipes de la Protection civile spécialisées dans les interventions et les secours de personnes sous les décombres. Ce regroupement de quatre jours est encadré par des officiers de la Direction générale de la Protection civile. Des équipes de soutien et de premières interventions des wilayas de Mascara, Oran, Mostaganem et Relizane y prennent part. Dans ce cadre, les agents concernés bénéficient d'une formation théorique et d'entraînements pratiques de jour et de nuit sur l'organisation des brigades et des moyens d'intervention en cas d'accidents causant des effondrements de maisons ou des éboulements, comme ce fut le cas dernièrement à Aokas, dans la wilaya de Béjaïa, selon le chargé de l'information à la Direction de la Protection civile de Mascara. Cette rencontre, abritée par l'unité principale de la Protection civile de Mascara, concerne quelque 240 éléments dont des officiers, des médecins, des psychologues et des agents pluridisciplinaires. Elle vise à confirmer la disponibilité de ces brigades d'intervention rapide et à unifier les moyens de travail, de formation et d'entraînement continu. Ces brigades sont dotées de moyens matériels et humains adéquats pour intervenir dans des conditions difficiles et particulières. Chaque brigade est équipée d'un véhicule de contact, d'une ambulance, de camions de sauvetage et de lutte contre les feux, de moyens de transport de matériels en plus d'un centre de commandement mobile et des tentes pour secourir des blessés. La direction générale de la Protection civile a programmé onze regroupements régionaux de ces équipes, prévus dans plusieurs régions du pays. Certains ont été déjà organisés et d'autres le seront prochainement, a-t-on indiqué.

Hayet F.

senté à la délégation à Khemis El Khechna, la première étape de la visite du ministre à Boumerdès. Le projet et la fiche technique spécifient que le périmètre à irriguer au niveau de cette wilaya s'effectue à partir du barrage du Hamiz. Hocine Necib n'a pas manqué de signaler que la wilaya dispose d'un important potentiel en matière de ressources hydriques souterraines et superficielles. Pour preuve, des barrages et retenues d'eau, entre autres, le barrage de Keddara, du Hamiz, de Beni-Amrane, des retenues d'eau de Chender à Naciria, de Sahel Bouberak à Sidi-Daoud et de Cap-Djinet.

Au cours de cette visite, le ministre a procédé à la mise en service de la station de pompage de Helaymia à Boudouaou d'une capacité de 5 200 m<sup>3</sup> et le lancement des travaux de la protection de la ville de Boudouaou contre les inondations ainsi que la mise en service du complexe de l'alimentation en eau potable de Berrahmoune d'une capacité de 30 000 m<sup>3</sup> eau par jour. Au niveau de ce dernier, le ministre a sommé les responsables locaux et plus particulièrement du secteur la création d'un organisme



PH/D. R.

spécial pour gérer et contrôler la distribution de l'eau épurée de la station de dessalement de Cap-Djinet d'une manière efficace.

A Bordj-Menaiel, il a été procédé à la présentation d'un important projet d'alimentation en eau potable dont la ville a bénéficié. Ce programme touche les villages situés au nord et au sud du chef-lieu communal pour ne citer que le village agri-

cole Omar, Talaoubrid et tant d'autres. A Thénia, dernière étape de la délégation, le ministre Hocine Necib a visité la step de Thénia où un exposé sur l'assainissement de la wilaya ainsi que la présentation de l'étude de réutilisation des eaux épurées pour l'agriculture lui a été présenté. Au cours de sa déclaration, Hocine Necib a déclaré que le gouvernement est déterminé à

alimenter en eau potable toutes les régions et les villages de l'intérieur du pays. D'ailleurs, ajoutera-t-il, le ministère des Ressources en eau et celui des Collectivités locales sont disposés à mettre tous les moyens nécessaires pour concrétiser tous les projets inscrits dans le programme du président de la République.

A. K.

Une cinquantaine d'enseignants formés à Oran

## Une avancée dans le tri sélectif des déchets

PH/D. R.



**P**as moins de 50 enseignants ont été formés à Oran en prévision du lancement d'une prochaine opération-pilote du tri sélectif à la source des déchets ménagers, a-t-on appris, mercredi, du bureau d'Oran de l'ONG R20, l'un des partenaires de ce projet. «Ces enseignants sont appelés à devenir, par la suite, des formateurs dans leurs établissements scolaires respectifs, pour encadrer des actions pédagogiques au profit des élèves leur permettant d'acquérir des connaissances utiles en matière de tri sélectif à la source des déchets ménagers», a souligné à l'APS le directeur du bureau du R20 Oran, Rachid Bessaoud, en marge d'un atelier de formation d'un 2<sup>e</sup> groupe d'enseignants à l'école Frenid Mohamed, sise à la

citée «AADL pépinière». Issus de 26 établissements scolaires des trois paliers (primaire, moyen et secondaire), ces enseignants sont chargés d'expliquer aux élèves l'importance de cette opération, notamment dans la perspective de l'amélioration de la gestion des déchets ménagers, la préservation de l'environnement et la promotion de la création de projets de recyclage des déchets, a-t-il ajouté. Encadrés par ces enseignants, des élèves ont déjà initié nombre de projets pédagogiques, à travers des travaux manuels et des dessins et posters, traduisant leur implication dans cette démarche et leur capacité de sensibiliser leurs environnements sociaux, voire leurs familles et voisins, a-t-il soutenu. Dans ce cadre, deux quartiers-pilote sont concer-

nés par cette opération, lancée dans le cadre du partenariat entre le ministère de l'Aménagement du territoire et l'Environnement et le bureau de R20 Oran, à savoir les cités «AADL pépinière» et «Akdil Lotfi», sachant que les établissements ciblés par cette formation sont implantés dans ces deux agglomérations urbaines. Pour le lancement de l'opération, prévu avant la fin du premier semestre en cours, la majorité des dispositions ont été prises, souligne Rachid Bessaoud, notant l'acquisition dernièrement de bacs à ordures caractérisés par un système de séparation des déchets récupérés, (verre, plastique, papier et métal). Ces bacs sont dotés d'affichettes indiquant le système de tri des déchets de chaque matière en arabe et en français, ainsi que par le biais de pictogrammes, a-t-il précisé, notant que trois camions consacrés à cette opération sont en voie d'acquisition. Par ailleurs, il est à relever que le circuit de gestion des déchets récupérés dans le cadre de cette opération comprend également le Centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif, qui s'apprête à acquérir l'équipement nécessaire à cet effet. Menée avec le soutien de la Direction de l'éducation d'Oran, la formation des enseignants se poursuivra en prévision de la généralisation de cette opération-pilote à d'autres quartiers de la wilaya. Dans cette même optique, d'autres cycles de formation sont prévus au profit des animateurs de la société civile, notamment les comités de quartier concernés par ce projet-pilote, a conclu le même responsable.

Safy T.

Flux financiers illicites

# L'Afrique a perdu plus de 1 000 milliards de dollars

■ Actuellement, on estime que l'Afrique perd plus de 50 milliards de dollars par an du fait des flux financiers illicites. Mais ces estimations sont peut-être très en deçà de la réalité car il n'existe pas de données précises pour tous les pays africains.



Par Magda Malek

Le rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites définis comme «les capitaux gagnés, transférés ou utilisés illégalement» en provenance d'Afrique, établi en 2015, révèle qu'au cours des 50 dernières années, on estime que l'Afrique a perdu plus de 1 000 milliards de dollars du fait des flux financiers illicites (FFI). (Kar et Cartwright-Smith, 2010; Kar et Leblanc, 2013). Ce chiffre est à peu près équivalent à l'ensemble de l'aide publique au développement reçue par l'Afrique pendant le même laps de temps. Actuellement, on estime que l'Afrique perd plus de 50 milliards de dollars par an du fait des flux financiers illicites. Mais ces estimations sont peut-être très en deçà de la réalité car il n'existe pas de données précises pour

tous les pays africains, car elles excluent souvent certaines formes de flux financiers qui par nature sont secrets et ne peuvent donc être correctement estimés, par exemple les sommes résultant de la corruption et du trafic de drogues, de la traite des personnes et du trafic des armes à feu. Les sommes perdues chaque année par l'Afrique du fait des flux financiers illicites dépassent sans doute considérablement le chiffre de 50 milliards de dollars. Ces sorties de capitaux sont très préoccupantes. Le Groupe a considéré le fait que quand ces besoins sont comparés à l'évolution défavorable de l'aide publique au développement, l'Afrique ne peut pas rester indifférente aux problèmes posés par les flux financiers illicites. Les faits nouveaux sur la scène mondiale donnent à penser que le problème posé par ces flux financiers illicites est de

plus en plus aigu. Les ressources que l'Afrique reçoit de ses partenaires extérieurs sous forme d'aide publique au développement n'augmentent pas en raison des difficultés financières que connaissent les partenaires, qui au contraire cherchent à réduire ce type de dépense. L'Afrique aura donc besoin de trouver sur le continent lui-même les moyens de financer son développement et de réduire sa dépendance à l'égard de l'aide publique. Prenant conscience des effets néfastes des flux financiers sur l'Afrique, la 4<sup>e</sup> réunion annuelle conjointe de l'Union africaine et de la Conférence des ministres des Finances, de la Planification et du Développement économique de l'UA/CEA a adopté la résolution 886 qui crée le Groupe de haut niveau chargé de la question des flux financiers illicites en provenance d'Afrique. Le Groupe est

présidé par Thabo Mbeki, ancien président de la République d'Afrique du Sud, et comprend neuf autres membres, Africains ou non. Cette décision témoigne de la volonté d'assurer un développement accéléré et soutenu de l'Afrique, autant que possible à partir de ses propres ressources et découle directement de la crainte que beaucoup de pays africains ne parviennent pas à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement à la date prévue de 2015. Elle s'explique aussi par la volonté des pays africains de prendre toutes les mesures possibles pour assurer le respect de leurs priorités de développement, telles qu'ils les ont déterminées, par exemple dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Les progrès, à cet égard, ne sont pas garantis si l'Afrique continue à être excessivement dépendante des ressources fournies par les partenaires du développement. Les flux financiers illicites sont également préoccupants du point de vue de leur impact sur la gouvernance. Pour réussir à faire sortir ces ressources du continent, il faut habituellement suborner des fonctionnaires et cela peut compromettre les structures étatiques, car les acteurs concernés peuvent avoir disposé de moyens qui entravent le bon fonctionnement des institutions réglementaires. Le Groupe de haut niveau a également fait effectuer des études par pays des flux financiers illicites en provenance d'Afrique afin d'obtenir des données factuelles sur le phénomène et ses manifestations. Comme il ne pouvait pas couvrir tous les pays africains, le Groupe a retenu six pays. Les critères de choix sont la répartition sous-régionale, l'importance du secteur extractif dans l'économie de ces pays, et la situation des pays sortant d'un conflit. Son choix s'est porté sur les pays suivants: Algérie, Kenya, Liberia,

Mozambique, Nigeria et République démocratique du Congo. Le Groupe s'est également rendu à Maurice, qui est représentatif des petits pays insulaires et en Afrique du Sud pour bien comprendre comment les institutions et les procédures de ce pays sont adaptées à la lutte contre les sorties illicites de capitaux. L'Algérie est le deuxième pays africain pour les réserves de pétrole et le neuvième pays au monde pour les réserves de gaz naturel, et c'est le principal exportateur de pétrole et de gaz naturel d'Afrique du Nord; c'est en Algérie aussi que se trouve le siège de la plus importante compagnie pétrolière africaine. Le PIB de l'Algérie est actuellement estimé à 273,59 milliards de dollars, son PIB par habitant à 6 978 dollars avec une croissance moyenne annuelle du PIB de 3,0%. On estime qu'entre 1970 et 2008 l'Algérie a perdu environ 25,7 milliards de dollars de recettes du fait des flux financiers illicites. Ce chiffre très élevé s'explique par le fait que les pays qui sont très dépendants des ressources naturelles sont parmi ceux qui sont le plus touchés par le problème des flux financiers illicites réparties pour le rapport entre trois composantes – activités commerciales, activités criminelles et corruption estimées respectivement à 65%, 30% et 5%. Le groupe note toutefois que les FFI ont leur origine dans le continent lui-même et c'est aux Etats africains au premier chef d'en éliminer la cause mais tout en mettant en garde les autres responsabilités des partenaires de l'Afrique notamment en éliminant le secret bancaire, en introduisant la transparence dans les transferts financiers et réprimer le blanchiment d'argent. Et le slogan adopté pour la circonstance est assez clair: «Les flux financiers illicites en provenance d'Afrique: localisez-les, neutralisez-les, recouvrez-les.

M. M.

Salon international de l'industrie agroalimentaire

## Ouverture à Oran de la 3<sup>e</sup> édition

La 3<sup>e</sup> édition du Salon international de l'Industrie agroalimentaire (SIAG) s'est ouverte, hier, au Centre des conventions d'Oran, avec la participation de quelque 150 exposants représentant 11 pays et versés dans différents créneaux de la filière agroalimentaire. Une forte présence nationale a été remarquée lors de cette édition, ce qui témoigne de «l'importance de ce créneau dans la diversification de l'économie», a expliqué le président du Salon, Mahmoud El Hanni. Plusieurs secteurs sont représentés à ce Salon dédié à l'industrie agroalimentaire, dont ceux des produits alimentaires, de la restauration, du conditionnement et emballage, de la

conservation, des matières premières, des fruits et légumes, des produits laitiers, des boissons, du café et machines à café et des services. Une dizaine de pays participent à cette manifestation économique, dont la France, la Pologne, la Suisse, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas. Pour le directeur du Salon, l'objectif de cette édition est de «contribuer à une meilleure connaissance du potentiel industriel agroalimentaire national, locomotive de l'économie algérienne, et de développer le secteur avec des produits fabriqués localement mais aussi en partenariat avec des étrangers car cela représente la synergie de l'économie». Le même

responsable a estimé que le secteur de l'agroalimentaire est «le devenir» de l'économie algérienne. «Pour cela, il est primordial de promouvoir le label et le produit algériens. Nous ambitionnons de mettre en exergue l'importance de produire et de consommer des produits nationaux de qualité répondant aux normes locales et internationales», a-t-il noté. Ce créneau «permettra inéluctablement de diversifier l'économie nationale et de réduire les importations, d'où l'importance d'encourager les jeunes porteurs de projets à investir dans cette filière», a-t-il ajouté. Selon ses organisateurs, le SIAG est un moyen de communiquer et de réunir les industriels et pro-

fessionnels pour parler des différents problèmes du secteur et trouver des solutions. «Notre seul but est de développer l'économie nationale et de la diversifier», a encore ajouté Mahmoud El Hanni. En marge du Salon, un riche programme de conférences est prévu, autour de plusieurs thèmes tels «la promotion des clusters en Algérie», «le développement de la filière lait» et «mécanisme de développement de l'agriculture pour un objectif de sécurité». Aussi, la première édition du «SIAG chef», un concours de l'art culinaire, sera lancée, avec comme thème «la saveur algérienne moderne et traditionnelle».

Lamia K./APS

## Boumerdès

# Projet d'irrigation d'une surface agricole de 20 000 hectares

■ La wilaya de Boumerdès, qui dispose d'importantes ressources hydriques souterraines et superficielles, est concernée par un projet d'irrigation d'une surface agricole de 20 000 ha, dans le cadre du programme présidentiel visant l'irrigation, au titre du quinquennat 2015-2019, d'une superficie globale de deux millions d'hectares de terres agricoles à travers le pays.

Par Salim O.

Un projet d'irrigation d'une surface agricole de 20 000 hectares profitera à la wilaya de Boumerdès au titre du présent quinquennat, a annoncé le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. La wilaya de Boumerdès, qui dispose d'importantes ressources hydriques souterraines et superficielles, est concernée par un projet d'irrigation d'une surface agricole de 20 000 ha, dans le cadre du programme présidentiel visant l'irrigation, au titre du quinquennat 2015-2019, d'une superficie globale de deux millions d'hectares de terres agricoles à travers le pays, a-t-il précisé, lors d'une visite de travail dans la wilaya. Le ministre a réaffirmé que son département et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales sont «déterminés» à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des régions rurales et reculées du pays. Une réunion a été tenue à cet effet, la semaine dernière, entre les deux départements ministériels en vue de la mise au point d'un plan de travail pour ce faire,



a-t-il rappelé. Les deux ministères sont «disposés à mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en œuvre de tous les projets qui seront programmés aux fins de pallier les insuffisances enregistrées en la matière», a assuré le ministre, à l'issue d'un exposé sur l'hydraulique, les ressources en eau et

les périmètres irrigués, qui lui a été présenté dans la commune de Khmiss El Khechna. Il a estimé que la concrétisation de cet objectif dans lequel s'inscrit, également, la wilaya de Boumerdès, nécessite «l'implication de toutes les ressources financières assurées par les plans sectoriels et communaux

de développement (PSD et PCD) et les programmes du Fonds de développement local». Durant cette visite de travail, M.Necib a procédé à la mise en service d'une nouvelle station de pompage de l'eau potable, à Boudouaou, d'une capacité de 5 200 m<sup>3</sup>/J, et destinée aux communes de la partie ouest de la wilaya, avant l'inspection d'une unité d'épuration des eaux provenant du barrage Keddara, d'une capacité de 30 000 m<sup>3</sup> eau/J, et équipée d'une technique de pointe pour mesurer le niveau de l'eau à l'intérieur des réservoirs. Il a également donné le coup d'envoi d'un projet de protection de la ville de Boudouaou contre les inondations, où il a insisté sur l'impératif d'«accompagnement de tous ces nouveaux projets par le renouvellement des anciennes conduites d'eau, afin de les adapter au volume important des eaux et d'éviter les infiltrations». Procédant à la mise en service d'un groupe de distribution d'eau potable à Corso, il a instruit les responsables locaux de l'Algérienne des eaux (ADE) à la création d'un «organisme spécial», chargé de la bonne gestion

et du contrôle de l'usage et de la distribution de l'eau épurée au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, à l'est de Boumerdès. S.O.

## Béjaïa Une nouvelle canalisation pour l'alimentation en eau potable

UNE NOUVELLE canalisation, implantée sur un nouvel itinéraire et éloignée des berges de l'oued Soummam (Béjaïa), devrait entrer en fonction aujourd'hui et permettre ainsi d'approvisionner normalement et en toute sécurité les villes de Béjaïa, Amizour, Oued-Ghir et El-Kseur, soit quelque 100 000 foyers privés d'eau depuis une dizaine de jours, ont indiqué mardi les responsables de la direction des travaux publics (DTP). D'un diamètre de 1 000 mm et longue de 400 mètres, la nouvelle réalisation qui est en cours d'installation au lieu-dit Antik Ouguemoum, remplacera l'ancienne conduite détruite par une crue de l'oued éponyme depuis 10 jours, a-t-on précisé. Le tronçon éprouvé de l'ancienne canalisation, enfouie sous l'eau, sera en revanche abandonné et remblayé entièrement de sorte à permettre à la direction des travaux publics de lancer les travaux au niveau d'un tronçon du chemin de wilaya 21 reliant Amizour et Semaoum, endommagé également par la crue sur une distance de près de 100 mètres, ainsi que les remblais soutenant un pont riverain, complètement érodé. Cette route, longeant le cours de la rivière, devrait être ouverte aux usagers dans un délai maximum de deux mois, selon les responsables de la DTP. Pour se mettre à l'abri d'éventuels incidents analogues, il a été procédé à la déviation et au détournement du lit de l'oued sur une distance de près de 100 mètres effectué, du reste, au prix d'un travail titanique et d'une grande solidarité des entreprises du secteur de l'hydraulique. Le rétablissement de l'eau courante pour les villes concernées, initialement prévu dans un délai de 15 jours minimum, aurait pu déjà être effectif, si ce n'était la fermeture de la RN.26 (Béjaïa-Bouira) dimanche et lundi, à hauteur du village socialiste, près de Sidi-Aich, et qui a valu une grande perte de temps à l'acheminement des matériaux et des équipements nécessaires à leur chantier, a déploré le wali de Béjaïa sur le site. R.R.

## Oran

## Nouveau site au profit de l'Ecole supérieure de l'administration militaire

L'Ecole supérieure de l'administration militaire (ESAM) d'Oran bénéficiera bientôt d'un nouveau site d'implantation, a annoncé le commandant de cet établissement, le général Hamid Meftah. «Un projet est inscrit en vue de la création d'une nouvelle structure pour abriter les activités de l'ESAM», a précisé cet officier supérieur, dans une déclaration à la presse à l'occasion d'une visite guidée organisée au niveau du siège actuel situé à «haï Medina Djedida». Le futur site de l'ESAM sera localisé à Bir El-Djir, côté Est de la ville d'Oran, a-t-il indiqué lors de cette rencontre regroupant plusieurs journalistes de différents organes de la presse nationale. Soulignant l'impact escompté à la faveur de la création du prochain siège, le commandant de l'ESAM a fait savoir que «cette opération permettra notamment d'étoffer les parcours de formation avec de nouvelles spécialités». «La future structure de l'ESAM favorisera également la matérialisation de nombre d'objectifs à l'instar du lancement du cycle de formation de niveau Doctoral, en partenariat avec l'Ecole nationale d'administration (ENA)», a-t-il signalé. A court terme, les prévisions de la direction de l'ESAM tablent sur la mise en place, dès la prochaine rentrée 2015/2016, du premier cursus de niveau «Master» dédié à la filière du «Management». Cette Ecole supérieure a adopté en 2009 le système d'enseignement «LMD» (Licence-Master-Doctorat) qui a vu la sortie, en juin dernier, de la 4<sup>e</sup> promotion d'officiers formés selon ce nouveau mode d'enseignement. La qualité de la formation, qui s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, constitue une priorité majeure au sein de l'ESAM, a fait valoir son responsable, rappelant en outre que son établissement compte plusieurs universités du pays parmi ses partenaires. Une tournée à

travers les structures pédagogiques et sportives de cette Ecole a été effectuée par les journalistes lors de la visite guidée qui a aussi permis de faire connaître les critères requis pour les futurs bacheliers désirant intégrer cet établissement. Précédé d'une année de formation à l'Académie militaire interarmes de Cherchell, le cursus à l'ESAM s'étend sur une durée de trois années sanctionnée par une licence en sciences économiques, commerciales et de gestion. Le parcours est parachévé par une autre année de formation spécialisée dans l'administration militaire, également dispensée à l'ESAM. La création de cet établissement remonte à 1968 à Beni Messous (Alger), avant son transfert à Oran en 1975 où elle a été promue, en 2008, au rang d'Ecole supérieure de l'administration militaire (ESAM) relevant de la 2<sup>e</sup> Région militaire de l'Armée nationale populaire. N.T./APS

## Ouargla

## Plus de 110 agriculteurs ont bénéficié de soutien depuis le début de l'année

Au moins 118 agriculteurs ont bénéficié d'un soutien depuis le début de l'année en cours, dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris des responsables de la direction locale des services agricoles (DSA). L'opération, qui entre dans le cadre du fonds national de développement de l'investissement agricole, porte

sur le soutien de l'activité agricole et de l'élevage à travers les communes de la wilaya, a précisé le chef service du soutien agricole à la DSA, Fayçal Salhi. Au total, 351 demandes pour bénéficier du soutien agricole ont été déposées au niveau de la Banque d'agriculture et de développement rural (Badr), qui accorde des finance-

ments oscillant entre 1,9 million DA et 2,8 millions DA, et ont toutes été approuvées, a-t-il ajouté. Ce financement est destiné à la modernisation du système d'irrigation et le développement de l'arboriculture fruitière et l'oléiculture, en plus de la réhabilitation d'anciennes palmeraies dans les zones de Touggourt et Ain El-

Beida et du forage de puits agricoles. L'opération concerne également l'acquisition de matériels agricoles, les équipements d'économie de l'eau et autres actions visant, dans leur ensemble, à promouvoir l'activité agricole à travers les différentes communes de la wilaya de Ouargla, a-t-on signalé à la DSA. F.A.



## Tunisie

# Conflits entre figures de Nidaa Tounes

■ «Le comité constitutif est le seul organe qui prend des décisions pour appeler à la tenue du congrès», a assuré Mohamed Ennaceur.



Le vice-président de Nidaa Tounes, Mohamed Ennaceur

Par Salim J.

Le vice-président de Nidaa Tounes, Mohamed Ennaceur, est revenu sur les conflits grandissant entre plusieurs figures du parti. Intervenant mardi soir sur Mosaïque FM, M. Ennaceur a indiqué que le comité constitutif

de Nidaa Tounes, «*unique organe légitime*» au sein du mouvement, a achevé sa réunion consacrée à l'examen des problèmes du parti. «*Le comité constitutif est le seul organe qui prend des décisions pour appeler à la tenue du congrès*», a assuré Mohamed Ennaceur. Il a, en outre, affirmé

que les derniers problèmes de Nidaa Tounes ne concernent pas un différend autour des principes ou du projet du parti. «*Il y a uniquement une compétition dans laquelle chacun essaye de trouver une certaine position au sein du parti*», a expliqué Mohamed Ennaceur, ajoutant que le mouve-

ment a condamné les déclarations de certains dirigeants durant ces derniers jours. Selon Mohamed Ennaceur, il y a des tentatives d'affaiblir Nidaa Tounes, le parti le plus représenté à l'ARP (Assemblée des représentants du peuple). «*Malgré ces tentatives, Nidaa Tounes reste un parti fort et regroupe plusieurs militants*», a-t-il encore précisé. Il est utile de rappeler que la nouvelle crise au sein de Nidaa Tounes a éclaté dimanche après un appel d'une frange dissidente à boycotter le comité constitutif du parti. Le conflit a atteint son paroxysme lundi 9 mars avec un clash entre Khemaies Ksila, député à l'ARP, et Lazhar Akremi, membre du bureau constitutif. Le premier a appelé à boycotter le comité constitutif définitivement, alors que le deuxième a dénoncé une tentative du fils du président Caïd Essebsi, Hafedh, et de ses partisans de tenter de prendre le pouvoir dans le parti, à travers cette vague de dissidence.

## Démarrage de l'élaboration de quatre projets de loi sur la décentralisation

La Fédération nationale des villes tunisiennes (FNVT) a annoncé le démarrage de l'éla-

laboration de 4 projets de loi sur la décentralisation et la gouvernance locale, en prévision des élections municipales. Ces projets de loi concernent la loi organique des régions et municipalités, la loi électorale pour les régions et municipalités, la loi organique du budget des collectivités locales et le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. La direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur a chargé, en collaboration avec la FNVT et le centre international pour le développement local et la bonne gouvernance (relevant de l'association des villes hollandaises) une équipe de travail pour l'élaboration de ces projets de loi. Des ateliers de travail seront ultérieurement organisés à l'intention des régions, municipalités et différentes structures concernées pour présenter et discuter ces projets de loi avant leur approbation par la direction générale des collectivités locales, rapporte un communiqué de la FNVT. S. J./agence

## Mauritanie Pas de dialogue avec le pouvoir avant le règlement de la crise à la SNIM

LE FNDU (Forum National pour la Démocratie et l'Unité) «*n'engagera aucun dialogue politique avec le pouvoir si une sortie n'est pas trouvée à la crise que traverse la SNIM*», a annoncé ce principal rassemblement des partis de l'opposition mauritanienne en conférence de presse à Nouakchott. La Société nationale industrielle et minière de Mauritanie est secouée depuis plus d'un mois par une grève des travailleurs qui réclament une hausse des salaires.

«*Comment peut-on croire en la crédibilité d'un pouvoir qui n'arrive pas à satisfaire des revendications légitimes des travailleurs qui ont fait même l'objet d'accord signé avec la SNIM*», s'est interrogé Mahfoudh Ould Bettah dont le parti est membre du FNDU. Le FNDU a accusé l'Etat de mettre en danger l'avenir de la SNIM qui produit 25% du PIB national, assure 50% des exportations et qui constitue le principal pourvoyeur d'emplois après l'Etat. Le FNDU a également rejeté «*la politique irrationnelle de l'Etat qui risque de mettre en péril l'avenir des dizaines de milliers de travailleurs et menace ce fleuron de l'économie mauritanienne, symbole de notre souveraineté nationale*».

R.G.

## Sahara occidental

# Une ONG française demande à la France de clarifier la position du Forum Crans Montana

L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) en France a demandé au ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius de s'exprimer publiquement sur la participation ou non de son pays à ce Forum qui doit se tenir jusqu'au 14 mars courant à Dakhla occupé en violation du droit international. «*Nous avons appris que vous étiez invité par le Forum de Crans Montana à la session qu'il organise les 13 et 14 mars prochains à Dakhla au Sahara occidental, en indiquant que cette ville se trouve au Maroc*», s'est indigné l'association. «*Vous n'ignorez pas que le Sahara occidental est un territoire non autonome dont le peuple n'a pu encore disposer de lui-même, plus de 50 ans après que l'ONU ait reconnu son droit à l'autodétermination. Aussi, l'organisation du Forum de Crans Montana dans la ville de Dakhla occupée par le Maroc constitue un déni du droit international et un affront au peuple sahraoui*», a-t-elle ajouté. Nous lisons sur le site de ce Forum que vous avez chaleureusement répondu à ses organisateurs, vous félicitant en particulier sur les objectifs de développement des coopérations Sud-Sud-Nord. «*Nous partageons cette appréciation, et nous pourrions nous réjouir de sa tenue si ce forum avait lieu ailleurs, dans un lieu incontestable*», a observé l'AARASD. «*Comment alors concevoir que la France se distingue en étant présente officiellement à ce forum ? Si tel est le cas, nous attendons de notre pays qu'il explique sa participation au regard du droit international, et si tel n'est*

pas le cas, qu'il annonce publiquement avoir décliné l'invitation. Le silence de votre part vaudrait malheureusement approbation de la tenue de ce forum à Dakhla», s'est interrogée l'association. Des voix de haute portée ont depuis quelques semaines exprimées les mêmes réserves. Ainsi, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine vient de demander l'annulation de ce forum, lors de sa 24<sup>ème</sup> session. De même le président de la Commission européenne, le gouvernement britannique, le Conseil fédéral suisse, la présidente de l'Unesco ont décliné publiquement l'invitation, a-t-elle rappelé. Depuis la mise en place du Plan de paix en 1991, un statu quo règne au Sahara occidental que la Communauté internationale se montre incapable de faire évoluer. «*Nous souhaitons que la France joue un rôle actif pour parvenir au règlement juste de ce conflit : elle en a les moyens, au Conseil de sécurité en particulier*», a conclu l'AARASD sa lettre au MAE, dont une copie est parvenue à

Par ailleurs, les différents composants de la société civile sahraouie ont appelé mardi dans une lettre adressée à des organisations et des personnalités internationales à rejoindre la campagne de dénonciation de la tenue du Forum Crans Montana. La lettre exhorte l'ONU, l'Union européenne et toutes les organisations internationales et régionales à suivre l'exemple de l'Union Africaine en boycottant la tenue du Forum Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla. «*Nous allons engager tous les moyens dispo-*

nibles et faire de vastes campagnes en coordination avec nos amis et tous les sympathisants de notre juste cause contre la tenue de cette conférence et les sociétés, les instances et les personnes y participant», ajoute la lettre.

Les organisations représentant la société civile sahraouie «*œuvreront pour l'organisation de manifestations de protestation parallèles à la conférence du Forum et invite tous les sahraouis et les amis à interagir avec l'événement*» conclut la même source.

## Les autorités d'occupation marocaines arrêtent un militant à Tan-tan

Les autorités d'occupation marocaines ont arrêté lundi le militant de droits de l'homme et le prisonnier politique sahraoui Ali Salem Tamek, selon rapporté une source de bureau Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (CODESA). Selon la même source la police marocaine a été arrêté le défenseur des droits humains sans être en mesure de connaître les véritables raisons qui ont incité à prendre avec cette action arbitraire. Cette arrestation arbitraire blessant le défenseur sahraoui d'asthme où il a transféré à l'hôpital de la même ville pendant 45 minutes, a ajouté la source. En rappelle Ali Salem Tamek a réclamé contre cette mesure arbitraire, soulignant qu'il a arrêté plusieurs fois par la police marocaine dans la même endroit sans aucune explication concrets.

Maya F./SPS



## Terrorisme

# L'EI revendique l'exécution d'un Arabe israélien dans une nouvelle vidéo

■ Le groupe État islamique a diffusé mardi une vidéo de l'exécution par un jeune garçon d'un Arabe israélien accusé d'espionner pour le Mossad, les services secrets israéliens, et dans laquelle un jihadiste menace en français de s'en prendre à Israël.

Par Ali O.

C'est la première fois que l'EI, qui a exécuté des dizaines de personnes et diffusé des images insoutenables de décapitations ayant choqué l'opinion internationale, revendique l'assassinat d'un Arabe israélien. Dans la vidéo de plus de dix minutes postée sur des comptes jihadistes, un jeune garçon vêtu d'une longue tunique et d'un treillis, abat, d'une balle dans le front, un homme présenté comme Muhammad Saïd Ismail Musallam, avant de tirer plusieurs balles sur son cadavre. A ses côtés, un jihadiste s'exprimant en français évoque la récente attaque ayant visé des juifs en France et menace de s'en prendre aux Israéliens et de conquérir Jérusalem. Outre l'exécution, on peut voir un gros plan sur le passeport de la victime, ainsi qu'une liste de noms accompagnés de photos d'hommes présentés comme des espions d'Israël. Selon les estimations officielles, la France est l'un des principaux pays occidentaux dont sont originaires des jihadistes en Syrie, où 90 Français ont été tués au combat. En février, le père de Muhammad Saïd Ismail Musallam avait

démenti que son fils ait travaillé pour le Mossad, après la publication dans Dabiq, la revue en anglais de l'EI, d'un article présenté comme l'interview d'un jeune de 19 ans envoyé, selon les jihadistes, en Syrie par l'agence de renseignement israélien. "Mon fils est innocent. ISIS (l'une des appellations de l'organisation État islamique, ndlr) l'accuse parce qu'il a essayé de s'enfuir", avait-il dit à l'AFP, sans contester que son fils avait interrompu son service civil israélien pour partir faire le jihad en Syrie. A la suite de la diffusion de la vidéo mardi, le père du jeune homme exécuté a affirmé qu'il «ne savait rien». "Des gens nous appellent, nous disent que l'État islamique a diffusé une vidéo dans laquelle Mohammed dit qu'il travaille pour le Shin Bet (service de sécurité intérieure, ndlr) israélien. Ce n'est pas vrai; mon fils ne travaille pas pour le Shin Bet. L'EI dit cela pour terroriser le monde." a-t-il ajouté. «Il est mort, c'est un martyr. Mohamed n'était qu'un enfant, un bébé, il n'avait que 19 ans» a dit son père qui a souligné que son fils «n'était absolument pas pratiquant» et qu'il avait probablement été recruté à travers l'internet. Un porte-parole du Shin Beth avait affirmé que le jeune homme était

parti le 24 octobre pour la Turquie, d'où il était passé en Syrie, et que, selon les informations israéliennes, il avait rejoint l'EI. Mais «de sa propre initiative et à l'insu de ses parents», selon le porte-parole. Les services de sécurité israéliens ont fait état ces derniers mois d'Arabes israéliens tués dans les rangs d'organisations jihadistes, et ont annoncé en janvier l'arrestation de sept Arabes israéliens accusés de planifier la création d'une cellule de l'EI en Israël. En août, l'EI avait mis en ligne les images de la décapitation du journaliste américain James Foley, 40 ans, enlevé dans le nord de la Syrie en novembre 2012. Plusieurs autres vidéos insoutenables d'exécutions avaient suivi, dont la décapitation en septembre de Steven Sotloff, un journaliste américano-israélien. Le groupe extrémiste affirmait alors agir en représailles de la formation d'une coalition internationale antijihadiste par les États-Unis, qui mènent des frappes depuis plusieurs mois en Irak et en Syrie, où l'EI a saisi de



Ph. > D. R.

vastes territoires et déclaré un «califat». D'autres vidéos, dont celle d'un pilote jordanien de la coalition brûlé vif dans une cage, ont choqué le monde. Selon Dalia Ghanem-Yazbeck, analyste au Carnegie Middle East Center, la «véritable force (de l'EI) est virtuelle, sur internet, sur Youtube... A chaque revers militaire ou presque, (l'EI) sort une vidéo choc pour que l'on parle de lui. C'est une manière de compenser la défaite militaire par la propagande». C'est aussi une méthode

de recrutement pour l'EI, dont le nombre de combattants, impossible à évaluer précisément, irait de 25 000 pour la fourchette la plus basse à 80 000 pour la fourchette la plus haute. Parmi eux, des milliers d'étrangers. En Irak, l'EI est confronté depuis neuf jours à la plus grande offensive des forces gouvernementales, autour de Tikrit (nord), depuis la campagne fulgurante des jihadistes en juin.

A. O.

## Colombie

## Arrêt des bombardements contre les Farc, un geste de paix

L'armée a suspendu hier en Colombie pour un mois ses bombardements contre la guérilla marxiste des Farc, un geste spectaculaire pour accélérer le processus de paix visant à résoudre le plus vieux conflit armé d'Amérique latine. L'ordre a été lancé la veille par le président Juan Manuel Santos lors d'une allocution télévisée solennelle à la nation afin d'«impulser une désescalade du conflit» avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc). L'arrêt des bombardements, élément clé de la stratégie militaire colombienne, constitue une mesure sans précédent depuis le lancement en novembre 2012 de pourparlers de paix délocalisés à Cuba. A l'initiative de ces négociations, le président Santos, un dirigeant de centre droit réélu en juin dernier, a expliqué que cette stratégie répondait au cessez-le-feu bilatéral décrété depuis décembre dernier par la guérilla. «Il faut reconnaître qu'ils respectent leur engagement», a souligné le chef de l'État, qui avait jusqu'à présent écarté toute trêve avant la signature d'un accord définitif avec la principale rébellion, fondée lors d'une insurrection paysanne en 1964. Après un délai d'un mois, les autorités procéderont à un nouvel examen de la situation, avant de reconduire ou non la suspension des bombardements, même si Santos a rappelé que les combats sur le terrain faisaient encore partie des «règles du jeu». Le conflit armé, qui a impliqué l'ar-

mée, des guérillas communistes, des milices paramilitaires d'extrême droite et des bandes criminelles, a fait en plus d'un demi-siècle quelque 220 000 morts et plus de 5 millions de déplacés, selon des chiffres officiels. «L'arrêt temporaire des bombardements permet au processus de paix de progresser à pas de géant», a estimé dans un entretien à l'AFP Ariel Avila, chercheur auprès de la Fondation «Réconciliation et Paix», spécialisée dans le conflit colombien. «Cela ouvre la possibilité d'un cessez-le-feu bilatéral avant même la signature d'un accord de paix», a insisté cet expert. Politologue à l'université Externado de Bogota, Jaime Zuluaga y voit aussi le signe que le processus «va dans la bonne direction». «C'est un progrès très significatifs, l'un des plus tangibles depuis ces derniers mois», a-t-il ajouté. Les négociations de paix ont déjà conduit à des accords pour une réforme rurale, la participation des guérilleros repentis à la politique et la lutte antidrogue. Ce week-end, les autorités et les Farc ont entériné un plan de collaboration pour mener des opérations de déminage dans le pays le plus touché au monde par les mines antipersonnel après l'Afghanistan. Lors de son allocution, le président colombien a aussi annoncé une «Commission de conseillers pour la paix», composés d'anciens guérilleros, religieux, entrepreneurs et de leaders indigènes, ainsi que de personnalités poli-

tiques de tout bord. Toutefois l'opposition a vivement critiqué l'arrêt, des bombardements, à l'image de l'ancien président conservateur Alvaro Uribe, populaire pour sa fermeté envers les Farc, qui a accusé son prédécesseur de favoriser la «paralysie des forces armées» sur Twitter. Sous la pression de l'opinion, Santos a prévenu que l'armée allait intensifier ses actions contre la seconde rébellion du pays, l'Armée de libération nationale (ELN), l'exhortant à monter dans «le train de la paix» au lieu de poursuivre ses «activités délictueuses». Le gouvernement et cette rébellion, inspirée de la révolution cubaine, avaient officiellement en juin dernier des contacts exploratoires qui n'ont pas encore débouché sur des pourparlers dans le sillage des Farc. Selon Avila, ce haussement de ton du gouvernement a pour objectif de «mettre la pression sur cette guérilla afin d'ouvrir les négociations». Depuis plusieurs mois, cette rébellion, qui prétend agir au nom de la défense des ressources naturelles, a procédé à plusieurs enlèvements, dont celui d'un maire accusé de corruption et de quatre géologues, récemment libérés. Fondées dans les années 60, les Farc et l'ELN constituent les deux dernières guérillas d'extrême gauche encore en activité avec, selon les autorités, respectivement 8 000 et 2 500 combattants, essentiellement repliés dans les régions rurales de Colombie.



## Points chauds

### Peur

Par Fouzia Mahmoudi

Les sondages donnent encore et toujours dans leur grande majorité le Front National en tête dans les intentions de vote aux élections départementales du 22 mars courant. Un résultat annoncé qui a poussé le gouvernement socialiste à une nouvelle stratégie, des plus agressives, pour combattre la montée du FN. Le Premier ministre, Manuel Valls, ne fait ainsi plus campagne que sur la lutte contre le FN, parcourant la France pour donner des discours au cours desquels il enjoint ses compatriotes à ne pas donner leur voix au parti de Marine Le Pen. Un zèle dont Valls a rapidement fait les frais étant accusé par les frontistes comme par la droite de jouer sur la peur du FN à des fins électorales. Il s'est défendu cette semaine soir de tout «calcul politicien» après avoir évoqué sa «peur» de voir le FN gagner aux départementales, appelant à ne pas «fuir» cette peur, mais à la «regarder en face» et à «combattre». «Le courage en politique - comme dans la vie - c'est d'accepter cette peur et de la dépasser!» «Il ne faut jamais fuir les sujets. Toujours les nommer et combattre avec détermination», a-t-il affirmé. «Je ne renoncerais jamais mes convictions derrière je ne sais quel calcul politicien», a-t-il affirmé, après des accusations d'alarmisme tactique. En disant dimanche sa «peur» du Front national et en revendiquant une «stigmatisation» de Marine Le Pen, Manuel Valls a créé de nouveaux remous sur l'ensemble de l'échiquier politique, avec de nouvelles vives critiques du FN et de l'UMP. Le Premier ministre a dénoncé un débat «assez étrange». «Certains se demandent si en en parlant, je ne fais pas le jeu, je mets des guillemets, du Front national; si je ne le mets pas au centre des débats. Mais, enfin ! L'extrême droite, elle, est déjà au centre du débat, elle est même en tête des sondages. (...) Et c'est pour cela qu'il faut sonner l'alarme», s'est-il justifié. «Je ne veux pas, je ne veux pas pour mon avenir, pour nos enfants, nos petits-enfants, d'un avenir Front national !» a ajouté Valls. «Dire cela, ce n'est pas céder à la panique, ce n'est pas céder à la peur», s'est-il défendu face aux critiques. «En mon for intérieur, même si je connais cette réalité, je suis serein parce que je suis en accord avec mes convictions profondes», a-t-il dit. Reste à savoir si les électeurs français seront sensibles à cet appel de leur Premier ministre ou si les excès oratoires de ce dernier les convaincront au contraire soit de s'abstenir soit de donner leur voix au FN.

F. M.





Festival «Lire en fête»

# Une édition pleine de nouveautés

■ Contrairement aux éditions précédentes, le festival «Lire en fête» ne se tiendra pas au mois de septembre. En effet, cette manifestation culturelle est organisée cette année en ce mois de mars coïncidant ainsi avec les vacances scolaires de printemps. Cette nouvelle édition est porteuse de beaucoup de nouveautés et promet plusieurs activités, au grand bonheur des enfants.

Par Abla Selles

Sur près de 170 festivals locaux, nationaux et internationaux institutionnalisés, seuls deux sont organisés à travers toutes les wilayas du pays, en l'occurrence le Festival local des arts et traditions populaires et le Festival «Lire en fête». Institutionnalisé le 18 mars 2010 par le ministère de la Culture, ce dernier a pour objectif de promouvoir le livre et la lecture auprès des enfants et adolescents. Lancé à travers six wilayas pilotes, ce Festival a très vite été étendu pour toucher toutes les villes du pays y compris les localités les plus enclavées où le livre est un luxe.

Cette année, le rendez-vous qui arrive à sa sixième édition ne s'essouffle pas. Bien au contraire, fort de l'engouement qu'il a suscité, il est devenu une bouffée d'oxygène pour les enfants. Plusieurs changements ont touché cet événement cette année. Ce festival qui était organisé en deux sessions différentes pour les wilayas du Nord et celles du Sud, se déroulera cette année durant la même période sur l'ensemble du territoire national.



PFDK

L'argument des conditions climatiques a été dépassé en choisissant une période convenant autant au climat méditerranéen que saharien et ne gênant pas la rentrée scolaire. Comme lors de chaque édition, la manifestation déroulera sa riche programmation au grand bonheur des 6-15 ans : expositions, ateliers ludiques, lectures et interprétation de contes, pièces de théâtre,

tours de magie, musique, arts plastiques. Cette année, les enfants pourront se délecter en s'adonnant à diverses activités récréatives favorisant l'apprentissage, l'émulation et les rencontres avec d'autres enfants de leur âge partageant les mêmes centres d'intérêt. Les ateliers et autres espaces de divertissements seront encadrés et animés par des professionnels qui,

avec pédagogie, mettront leurs connaissances et savoir-faire au profit des petits participants.

Les communes reculées et les régions enclavées ne seront pas en reste puisque des caravanes s'ébranlent pour rallier villages et régions rurales, conviant ainsi les enfants vivant dans des zones plus ou moins isolées à cette grande fête du livre. Les bibliothécaires accompagnant

ces bibliobus aident les enfants dans leur quête du livre dont la lecture va leur permettre de satisfaire leur désir d'évasion et leur soif de découverte.

Outre le programme étoffé consacré aux enfants, le Festival comprend un volet consacré au débat académique et scientifique. A ce titre, des conférences destinées notamment aux pédagogues et professionnels du livre traiteront de diverses problématiques de la lecture, de l'industrie du livre, des rapports entre lecteurs et auteurs ainsi que des différentes stratégies mises en œuvre pour développer la chaîne du livre. **A.S.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Villa Abdellatif (El-Hamma) jusqu'au 20 mars : Exposition de photographies «Révéler l'étoffe» de Maya-Inès Touam. Galerie Sacré-Art Jusqu'au 26 mars : Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara. Cinéma Théâtre de Béjaïa Jusqu'au 30 mars : Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais Centre culturel Mustapha-Kateb Jusqu'au 12 mars : Exposition collective «Le Signe», avec les artistes Saliha Khelifi, Zola Djénane, Zahia Kaci, Noureddine Chegrane, Abdelmadjid Guemroud, Mustapha Ghedjati, Noureddine Hammouche, Omar Kheiter, Ahmed Stambouli et Karim Sergoua. Galerie Ezzou'art Jusqu'au 12 mars : Exposition de peinture «Shadi madi quali rassi» de l'artiste Princesse Zazou. TNA Gallery Jusqu'à la fin du mois de mars : Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hellaï Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane. Musée public national du Barde Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek). Palais de la culture Moufidi Zakaria Jusqu'au 29 mars : «Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme 12 mars : Concert de musique andalouse avec l'Association Nassim Essabah de Cherchell

21<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de Abdelkader Alloula

## Parution d'un ouvrage sur l'expérience de l'illustre homme de théâtre

Un ouvrage sur «l'expérience de la mise en scène chez Abdelkader Alloula» a été présenté, mardi, lors d'une rencontre en hommage au grand dramaturge, organisée au département des arts de l'université d'Oran. Cet ouvrage, édité par le laboratoire d'archives du théâtre algérien du même département et signé par le D<sup>r</sup> Mansouri Lakhdar, coïncide avec le 21<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de Abdelkader Alloula, le 10 mars 1994, par des terroristes.

L'initiative se veut une reconnaissance à cet artiste qui a œuvré au développement du 4<sup>e</sup> art algérien, a indiqué l'auteur, en marge d'une rencontre à laquelle ont pris part des membres de la famille Alloula, des comédiens et de chercheurs en 4<sup>e</sup> art.

Lakhdar Mansouri, enseignant au département des arts et metteur en scène de théâtre, a indiqué que l'ouvrage «est une tentative de lecture critique de trois décennies d'expérience théâtrale de Alloula en matière

de mise en scène». L'ouvrage de 200 pages évoque plusieurs thématiques comme «le traitement dramatique du texte», «l'élaboration dramatique, scénario et mise en scène», «construction du personnage et étude de ses dimensions», «costumes, éclairage et accessoires dans le théâtre de Alloula».

L'auteur propose également une étude pratique sur l'œuvre théâtrale «Lajouad», une œuvre charnière du dramaturge Abdelkader Alloula. **L.B.**

«Constantine capitale de la culture arabe 2015»

## «La grande épopée de Constantine» en ouverture

«La grande épopée de Constantine» qui marquera le coup d'envoi, le 16 avril prochain, de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», constituera «une référence dans l'histoire de cette ville, capitale de l'est algérien», a indiqué mardi à Tipasa la ministre de la Culture Nadia Laabidi. A l'annexe de

l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), M<sup>me</sup> Laabidi qui s'est enquis du travail de jeunes talents qui préparent l'épopée de Constantine depuis plus de deux semaines, a indiqué à l'APS que les conditions naturelles s'y prêtent pour l'inspiration et la création, relevant que «le temps reste la grande préoccupation pour tout

travail artistique». Elle a toutefois assuré que l'équipe qui travaille sur ce projet, sous la direction du réalisateur Ali Aissaoui, sera au rendez-vous le 16 avril prochain pour présenter de magnifiques tableaux artistiques des différentes périodes de l'histoire de Constantine, ville du savoir et des savants. Cette manifesta-

tion sera également l'occasion de «marquer une nouvelle ère de la chorégraphie» à travers la mise sur pied d'une école spécialisée dans cet art qui compte de nombreux jeunes talents qui sont en mesure de réaliser des œuvres capables de s'imposer sur la scène artistique, a souligné la ministre. **F.H.**

Métiers d'art et d'artisanat

## Des femmes talentueuses exposent leurs œuvres

L'exposition sur les «métiers d'art et d'artisanat» qui met en avant des œuvres artistiques façonnées par des femmes algériennes a débuté mardi soir au Palais de la culture Moufidi Zakaria. La manifestation à laquelle prennent part 21 femmes

artisanes représentant différentes régions d'Algérie propose jusqu'au 14 mars diverses œuvres dans la broderie, les habits traditionnels, la peinture sur soie, la céramique et autres. Organisée par le ministère de la Culture à l'occasion de la Journée interna-

tionale de la femme, ce rendez-vous «se veut un espace de rencontre dédié à la femme pour exposer ses œuvres», a indiqué la ministre de la Culture, Nadia Labidi lors de l'inauguration de cette exposition soulignant la nécessité de «mettre en évidence

les efforts fournis par les exposantes pour la promotion de ces métiers». Le visiteur pourra ainsi découvrir les dernières nouveautés introduites sur les œuvres artisanales du point de vue de la conception ou des couleurs parfois audacieuses. **L.C.**

## Coup-franc direct



### Oublier Fekir !

Par Anouar M.

Même si le joueur portant la double nationalité, Nabil Fekir, a clairement laissé entendre qu'il a choisi l'équipe de France et devrait défendre les Bleus lors des prochaines échéances, cela n'empêche pas certains de lui courir derrière et demander de laisser la porte ouverte pour qu'il puisse rallier les Verts. Ceux qui pensent de la sorte n'ont aucun respect pour les couleurs nationales que ce dernier a humiliées en refusant carrément de les défendre. Il faut savoir que Fekir est allé jusqu'à regretter d'avoir discuté avec le sélectionneur national et lui a avoué donné sa parole pour enfilier le maillot national. Faut-il encore attendre un joueur qui a été catégorique en avouant qu'il préfère le maillot français et que pour lui le choix est tout naturel ? Il ne faut pas être amnésique et se comporter comme si de rien n'était et que ce dernier n'avait pas humilié les Algériens dans ce feuilleton qui a retenu l'attention de tout un peuple qui pensait qu'il tenait en main le nouveau Zidane qui allait donner de la joie aux Algériens lors des prochains rendez-vous. Il faut passer l'éponge et ne plus reparler de ce joueur même si théoriquement il peut changer d'avis tant qu'il s'agit de matches amicaux ou bien nous n'aurons aucune considération pour les valeurs de notre pays.

A. M.

### Ryad Mahrez

#### «Je préfère rester à Leicester City»

Le milieu de terrain international algérien de Leicester City (Premier league anglaise de football), Ryad Mahrez, a affirmé qu'il ne comptait pas quitter son équipe durant l'été prochain, en dépit de l'offre que devrait formuler Tottenham. «Je préfère rester à Leicester, d'autant que mon contrat court encore pour deux autres saisons», a indiqué le joueur algérien, cité mardi par la presse locale. Ayant atterri en Angleterre en janvier 2013, en provenance du Havre AC (Le 2 française), Ryad Mahrez (24



ans), a réussi à s'imposer au sein de Leicester en arrachant une place dans le onze de l'entraîneur Nigel Pearson. Toutefois, Ryad Mahrez qui s'est dit "heureux" d'évoluer au sein de Leicester City, a laissé la porte ouverte à propos de son avenir. «Je ne sais pas ce que nous réserve l'avenir», a-t-il souligné. Selon le tabloïd anglais, The Sun, le club de Tottenham, où évolue le milieu international algérien, Nabil Bentaleb, serait prêt à déboursier 10 millions d'euros pour engager Ryad Mahrez.

# Quarts de finale de la Coupe d'Algérie Le NAHD et l'ASMO pour passer en demi-finale

Les deux matches comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football qui se joueront ce week-end devraient être équilibrés entre des formations de Ligue 1 Mobilis.

Par Anouar M.

Ainsi, le NA Hussein-Dey rencontrera ce vendredi la formation du RC Arbaâ. Les Jaune et Rouge qui jouent à domicile souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition et feront tout ce qui est en leur possible pour l'emporter devant les gars de Larbaâ.

Les poulains d'Ighil qui ont réussi un nul lors du derby de la précédente journée de LI face au CRB souhaitent continuer sur cette même lancée et ajouter un autre succès, cette fois-ci en Coupe, ce qui reste dans leurs cordes. Le Nasria jouera sans son attaquant, Benyahia qui souffre du genou et qui n'a pas pu être rétabli à temps. Toutefois, les Sang et Or devraient faire très attention à cette équipe de Larbaâ qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et qui fera tout pour arracher une victoire lors de ce déplacement. Les Bleu et



Le Nasria souhaite aller loin dans cette compétition

Blanc sont sur une belle lancée en championnat et souhaitent aller le plus loin possible même s'ils savent que cela n'est pas vraiment évident. Le lendemain, c'est-à-dire ce sera au tour de l'ASM Oran de donner la réplique à la formation du MO Béjaïa. Les Asémistes sont plus que décidés pour l'emporter et décrocher le billet qualificatif pour les demi-finales, surtout que c'est une occasion à ne pas rater en jouant at home.

Les gars de la Medina Djedida souhaitent aller le plus loin possible et pour cela ils devront se donner à fond pour éviter toute mauvaise surprise. Cependant, leur mission ne

sera pas de tout repos devant cette équipe béjaouie qui souhaite rééditer le coup du précédent tour lorsqu'elle avait éliminé à Oran même le prestigieux club du MC Oran. Les gars de la ville des Hammadites qui s'accrochent à la première place du classement de la Ligue I savent, néanmoins, qu'ils doivent être méfiants face à cette équipe de l'ASMO qui sera sur ses gardes.

A. M.

Programme	
Vendredi 13 mars	
NAHD-RCA	(16h)
Samedi 14 mars	
ASMO-MOB	(14h)

## Coupe d'Algérie (1/8<sup>e</sup> de finale)

### L'ASO surprend l'USMA aux t.a.b, l'ESS qualifiée en demi-finale

L'ASO Chlef s'est qualifiée pour les 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie de football, après sa victoire devant l'USM Alger aux tirs au but (5-4), le match s'étant terminé à égalité après prolongations (1-1), mi-temps (0-1), mardi au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger). Les buts de ce match retard des 1/8e de finale ont

été inscrits par Boudebouda (32) pour l'USMA et Tedjar (60) pour l'ASO. L'ASO affrontera en quarts de finale le NRB Achir le 24 mars à Bordj Bou Arréridj. De son côté, l'ES Sétif s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie, en battant la JS Kabylie (2-1), mi-temps (1-1) en match avancé des quarts de finale

disputé mardi soir à Sétif. La JSK a ouvert le score par Ziti (8') avant que l'ESS ne renverse la situation par Gasmî (41) et Dehar (46). Cette rencontre a été avancée pour permettre aux Sétifiens de disputer samedi prochain à Banjul, les 1/16<sup>e</sup> de finale de la Ligue des champions d'Afrique face au Real Banjul de Gambie.

## Coupe de la Confédération (seizième de finale aller)

### L'ASO Chlef à l'épreuve du Horya AC

L'ASO Chlef sera à l'épreuve du Horya Konakry de Guinée pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe de Confédération africaine ce vendredi à Bamako au Mali en raison de l'impossibilité de jouer dans ce pays, la Guinée étant touchée par le virus Ebola.

Ça sera certainement un test très difficile pour les Chéliens mais au point en Championnat de Ligue I Mobilis même s'ils ont réussi une belle qualification en Coupe d'Algérie en éliminant l'USMA à Bologhine. D'ailleurs, le moral est au top depuis cette qualification et cela pourrait être déterminant pour l'équipe pour tenter de revenir avec un résultat probant et donc tenter de prendre l'option avant même la phase retour.

Cependant, la compétition africaine est une autre paire de manches et l'adversaire de l'ASO est un habitué des compétitions africaines et qui se doit de l'emporter pour prendre un

ascendant psychique avant la manche retour. Pour les Guinéens, il est clair que cela sera une belle occasion pour prendre les devants de cette manche aller. Pour revenir aux Chéliens, il faut savoir que ces derniers se sont déplacés au Mali sans trois cadres de l'équipe, à savoir le défenseur Samir Zaoui et l'attaquant Mohamed Messaoud suspendus, ainsi que le milieu de terrain Mohamed Zaoucha blessé.

Cela est sans aucun doute, une mauvaise nouvelle pour le coach Benchouia qui souhaitait se déplacer avec un effectif au complet pour mettre tous les atouts de son côté et tenter de réussir un bon résultat lors de ce match important pour l'équipe.

La rencontre sera dirigée par le directeur de jeu Akintoye Germain Koole assisté de ses deux compatriotes Babadjide Bienvenu Dina et Aboudou Razack Bello.

Raouf F.

## Ligue des champions d'Afrique/Real Banjul-ES Sétif Le Mauritanien Ali Lemghaifry au sifflet

L'ARBITRE mauritanien Ali Lemghaifry dirigera le match entre la formation algérienne de l'ES Sétif et le club gambien du Real Banjul FC, prévu le samedi 14 mars à Banjul (16h) pour le compte des 16<sup>e</sup> de finale de l'aller de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué mardi la CAF. Le directeur de jeu mauritanien sera assisté de ses deux compatriotes Hamedine Diba et Boubou Cheikhna Demba. Le Real Banjul FC est le dernier qualifié pour le prochain tour de la C1, en s'imposant samedi face aux Libériens des Barrack Young Controllers, en match retour (1-0). Le match aller s'était soldé par un score de parité (1-1). Les deux rencontres ont été disputées à Banjul, car le Liberia est interdit de recevoir à domicile, en raison du virus Ebola. La manche retour est prévue entre le 3 et le 5 avril au stade du 8-mai 1945 à Sétif. Les deux autres représentants algériens dans cette compétition, l'USM Alger et le MCE Euilma, seront opposés respectivement aux Sénégalais de l'AS Pikine et aux Ghanéens de l'Asante Kotoko.

## Cyclisme/Grand Prix d'Oran

### Le Rwandais Hadi Janvier victorieux

Le coureur rwandais Hadi Janvier a remporté mardi le Grand Prix cycliste d'Oran, troisième épreuve du Grand Tour d'Algérie-2015, devant l'Algérien Hamza Fayçal du Club Sovac et l'Erythréen Amanuel Egerzeigza (3h07 :34). Dès le cinquième tour de la course, huit coureurs dont cinq Algériens (deux coureurs de Sovac, deux coureurs du GS Pétrolier et un de Ooredoo), se sont lancés dans une longue échappée qui a fait exploser le peloton en petits groupes. En arrivant au dixième tour, les cinq coureurs de tête se sont faits rejoindre par trois coureurs, pour former un groupe de 11 coureurs, au moment où les contre-attaques commençaient à s'accroître au niveau du



peloton, mené par les formations du GSP et du Club Sovac. A partir du 12e tour, deux coureurs (Hadj Bouzid du Club Sovac et Nouissri Ali de la Tunisie), ont réussi à prendre seuls la tête de la course, reléguant le peloton à plus d'une minute. A deux tours de l'arrivée, un groupe de six coureurs dont Abdennabi Khaled du GS Pétrolier et Hichem Amari du Club Sovac, a réussi à rejoindre le duo de tête. Dans la dernière ligne droite, le Rwandais, Amanuel Egerzeigza, connu par ses qualités du grimpeur, a surpris ses coéquipiers au sprint final.

## Mondial-2015 de cross-country

### L'Algérie sera représentée par 19 athlètes

La liste des 19 athlètes qui représenteront l'Algérie aux Mondiaux-2015 de cross-country, le 28 mars à Guiyang (Chine), a été arrêtée mardi par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) qui a puisé dans le groupe des 21 athlètes en regroupement à Sidi-Fredj (Alger), a-t-on appris auprès de l'instance concernée. Chez les seniors (messieurs), le choix de la DTN s'est porté sur Ahmed Dali, Rabah Aboud, Mounir Miout, Rabah Khaouas, Abdelkader Dali et Mohamed Merbouhi. Chez les seniors (dames), la DTN a retenu Souad Ait Salem, Nawel Yah, Drici Barkahoum, Malika Benderbal, Amina Bettiche et Sifi Nabila, au moment où la jeune Ryma Chennah, sera l'unique représentante algérienne dans la catégorie des juniors (filles). Enfin, concernant les juniors (garçons), la Direction technique nationale a retenu les athlètes Youcef Boulekdem, Billel Tarabhat, Menad Lamrani, Takeï-Eddine Heddiil, Belkacem Lamine Bouziane et Amazigh Amrouni.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Rassemblement des travailleurs de BATIGEC à Béjaïa

## Menace de blocage de «toutes les entreprises soumissionnaires»

LES QUELQUES 150 travailleurs de l'entreprise de construction de bâtiments, (BATIGEC) ont convergé hier au siège de la wilaya où ils ont tenu un rassemblement, deuxième du genre, en moins de deux mois seulement. Hier, ils ont réitéré leur principale revendication, à savoir «la sauvegarde de leur unité de Béjaïa et leurs postes d'emploi». Ces derniers ont été soutenus par le comité de solidarité avec les travailleurs des entreprises en difficulté de la wilaya de Béjaïa et le Mouvement démocratique et social (MDS). Les travailleurs de BATIGEC ont averti leur direction générale sur leur intention «d'empêcher toute entreprise qui voudrait soumissionner les projets de leur unité, ceux notamment de Berchiche, Oued-Ghir et Bir Slem». «Une assemblée générale est d'ores et déjà convoquée pour dimanche prochain», nous a dit hier Nabil, l'un des travailleurs protestataires. «Des actions radicales sont prévues pour préserver notre unité et nos postes de travail», ajoute notre interlocuteur qui a dénoncé «la double face de la direction générale de l'entreprise qui, dit-il, nous a reçus il y a quelques semaines, mais il a fait tout le contraire de ce que nous avons revendiqué». «Nous avons été reçus par le SG de la wilaya qui nous a demandé de constituer un dossier, mais notre problème est connu de tous», poursuit notre interlocuteur qui a souligné qu'«une lettre a été envoyée au Premier ministre par le P/APW récemment où il lui a expliqué nos préoccupations et nos revendications». Par ailleurs, «le paiement des créances détenues par ladite entreprise auprès de la wilaya de Béjaïa, le paiement des salaires des mois de janvier, février et mars, la réintégration de tous les travailleurs contractuels de BATIGEC dont les contrats ont expiré en janvier dernier, la permutation des emplois et la fin des emplois précaires, l'arrêt du processus de désindustrialisa-

tion qui vise la mise à mort des entreprises de la wilaya de Béjaïa», sont autant de revendications avancées par les protestataires et le comité de solidarité. Le MDS, dont les militants ont soutenu cette action a interpellé, quant à lui, les pouvoirs publics afin de «trouver les moyens adéquats pour la préservation de BATIGEC et les autres unités de la wilaya de Béjaïa», rappelant que «la fermeture des entreprises SOCERCA et la Briqueterie-Soummam d'Amizour, etc., a mis des centaines de travailleurs au chômage». A noter que plusieurs dizaines de commerçants de la ville de Béjaïa ont tenu un rassemblement devant le siège de l'UGCCA pour dénoncer «la multiplication» des foires commerciales dans la ville de Béjaïa. Ils ont qualifié la tenue répétitive de ces foires «d'anarchie». Mais, ce qui a fait peur aux commerçants de la ville de Béjaïa c'est l'installation de dizaines de stands permanents de vente d'articles divers dans l'enceinte de l'ex-Souk El-Fellah à Amriw. «Pour eux ce sont des foires commerciales à longueur d'année. Ils ont exigé l'arrêt de la tenue de ces foires et le respect de la réglementation en rapport à ces activités, tout en rappelant que la loi autorise deux foires commerciales, seulement, par année». A noter que l'APC de Béni Djellil est fermée depuis 21 jours par des habitants de 7 villages qui exigent du maire «la révision de la répartition des projets de développement dans le cadre des PCD de cette année, sachant que cette commune a bénéficié de 6 milliards de centimes». Les réunions tenues par les représentants des villageois avec le maire n'ont pas permis de débloquent la situation après trois semaines de blocage de la mairie. Le maire estime que «les projets ont été répartis équitablement entre les villages et en fonction des priorités».

Hocine Cherfa

## FRANCE L'INQUIÉTANTE MONTÉE DU FRONT NATIONAL



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Opérations de l'ANP aux frontières

# 37 criminels arrêtés et plus d'une tonne de stupéfiants saisie

■ Trente-sept criminels ont été arrêtés par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi 1 056 kilogrammes de kif traité dans diverses opérations menées mardi, aux frontières du pays, a indiqué hier le ministère de la Défense dans un communiqué.

Par Said Ch.

Au niveau de la 2<sup>e</sup> Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès ont mis en échec une tentative d'acheminement de 906 kg de kif traité, en interceptant un narcotrafiquant à bord de son véhicule utilitaire, a-t-on précisé. De même pour le secteur opérationnel de Tlemcen où les éléments des gardes-côtes de Ghazaouet ont saisi 30 kg, alors que dans la localité frontalière d'El Menabha, wilaya de Bechar/3<sup>e</sup> Région militaire, les éléments

des garde-frontières ont saisi 25 kg de kif traité, selon la même source. A El-Oued/4<sup>e</sup> Région militaire, une enquête menée suite à la saisie, mardi, d'une quantité de 700 kg de drogue, s'est soldée par l'arrestation de 4 narcotrafiquants et la saisie d'un véhicule tout-terrain et de 7 téléphones portables, a-t-on ajouté. A Djanet un autre détachement a arrêté dans la zone de Rikine, 12 personnes dont 6 étrangers et a saisi un véhicule tout-terrain, dix 10 téléphones portables et une somme d'argent estimée à 101.570 DA algériens, 2 350 dinars libyens et 1 037 francs CFA. A Tébessa/5<sup>e</sup>

Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé un narcotrafiquant et ont saisi un véhicule chargé de 95 kg de kif traité et de 400 comprimés psychotropes. Par ailleurs et au niveau de la 6<sup>ème</sup> région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar a arrêté 31 contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi 7 véhicules tout-terrain, une moto, 17 téléphones portables, 29 détecteurs de métaux, 66 kg de mercure et 59 kg de plomb.

S. Ch./APS

## Boumerdès

### Un véhicule volé à Corso retrouvé dans la même journée à Hammadi

Les gendarmes de la brigade de Hammadi ont réussi, dans la même journée, à récupérer un véhicule volé à Corso, indique un

communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. Selon ce dernier, les quatre malfaiteurs non identifiés se sont

introduits dans un parc d'une entreprise privée de construction sis à la cité du sahel dans la commune de Corso à quelques encablures à l'ouest du chef lieu de wilaya Boumerdès. Après avoir maltraité le gardien et le ligoté, les malfaiteurs se sont emparés d'un véhicule de marque Peugeot de type 208 en stationnement avant de prendre la fuite pour une destination inconnue. Aussitôt informés, sur le numéro vert «10 55» les gendarmes ont entrepris des recherches et la multiplication des patrouilles et de barrages à travers les réseaux routiers de la wilaya. Lesquels gendarmes ont retrouvé le véhicule le même jour à 17 heures à Hammadi et le restituer à son propriétaire. L'enquête se poursuit pour identifier et arrêter les auteurs du vol.

L. N.

A.K.

## MSP

### Mokri annonce un «congrès rassembleur» de l'opposition en avril

Le président du Mouvement de la Société pour la paix (MSP), Abderrazak Moqri, a annoncé mercredi à Alger, la «possibilité» d'organiser un congrès rassembleur des différentes formations politiques de l'opposition en avril prochain. Les partis de l'opposition «se réuniront dans le cadre d'un congrès rassembleur prévu en avril prochain avec l'objectif de cristalliser une vision unifiée de l'action de l'opposition», a indiqué Moqri lors d'une conférence de presse. Après avoir qualifié cette rencontre de «pas importante» qui rassemblera l'opposition après la rencontre de Mazafran (Zeralda) et la manifestation du 24 février dernier, il a souligné que le



MSP ouvrira un «large débat» avec ses militants dans les différentes wilayas du pays en prévision de cette rencontre. D'autre part, le président du MSP a réitéré la position de son parti rejetant l'idée d'exploitation du gaz de schiste dans le Sud, appelant à cet effet, au «respect des revendications des protestataires et à l'ouverture d'un dialogue». Au plan diplomatique, il a salué la position de l'Algérie appelant à l'organisation d'un dialogue entre les parties libyennes, la qualifiant de «position courageuse qui mérite soutien et appui».

L. N.

A.K.